



HAL
open science

“ Calm[er] les ardeurs de Bacchus par le commerce des Nymphes ”. Des vertus du vin coupé dans La Nouvelle Héloïse

Christine Hammann

► To cite this version:

Christine Hammann. “ Calm[er] les ardeurs de Bacchus par le commerce des Nymphes ”. Des vertus du vin coupé dans La Nouvelle Héloïse. Augustin Voegele, Sonia Goldblum, Thomas Nicklas, Frédérique Toudoire-Surlapierre, Michel Faure. Vin et altérité : Le vin à l'épreuve des sciences humaines,, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, pp.207-221, 2020, 978-2-37496-079-1. hal-03029507

HAL Id: hal-03029507

<https://hal.science/hal-03029507>

Submitted on 4 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Calm[er] les ardeurs de Bacchus par le commerce des Nymphes » Des vertus du vin coupé dans *La Nouvelle Héloïse*

Le vin occupe une place symbolique importante dans l'œuvre de Rousseau dont témoignent déjà divers travaux¹. Dans la ligne d'une riche tradition littéraire et philosophique, l'écrivain, convaincu comme l'Alcibiade du *Banquet* que la vérité est *in vino*, voit dans la consommation modérée de vin le signe tout à la fois d'un mode de vie salubrement épicurien et d'une sincérité qui ne craint pas d'éventer des secrets. Être bon convive est même, selon la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, la marque sensible de quelques vertus : « Généralement parlant, les buveurs ont de la cordialité, de la franchise ; ils sont presque tous bons, droits, justes, fidèles, braves et honnêtes gens, à leur défaut près² ». Ainsi le veut aussi le jeune héros de *La Nouvelle Héloïse*, dans sa fameuse lettre sur le Valais : « J'ai toujours remarqué que les gens faux sont sobres, et la grande réserve de la table annonce assez souvent des mœurs feintes et des âmes doubles. Un homme franc craint moins ce babil affectueux et ces tendres épanchements qui précèdent l'ivresse³ ». Trouver la juste mesure, le bel équilibre entre épanchement et retenue, épanouissement et continence, plaisir et vertu, telle est précisément la gageure que soutient le roman épistolaire de Rousseau. On se souvient que c'est aussi le pari que relève Julie, devenue malgré elle Mme de Wolmar, lorsqu'elle

1. Voir notamment Pierre Brunet, « Le thème du vin dans *La Nouvelle Héloïse* », *Annales Jean-Jacques Rousseau*, n° 38, 1968-1971, p. 274-276 ; Jean-Daniel Candaux, « Jean-Jacques Rousseau, chantre de la vigne et du vin », *Le Guillon*, vol. VIII, 14 décembre 1962, p. 385-391 ; Michèle Crogiez, « L'éloge du vin chez Rousseau. Entre franchise et salubrité », *Dix-Huitième Siècle*, n° 29, 1997, p. 185-197 ; Éric Fougère, « Le vin dans la *Nouvelle Héloïse*, "in vino veritas" », *Dix-Huitième Siècle*, n° 29, 1997, p. 99-200 ; et Timothy Scanlan, « Rousseau et le vin », *Studia neophilologica*, n° 50, 1978, p. 293-304.
2. Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, dans *Œuvres complètes*, vol. V, édition de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1995, p. 99.
3. Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, dans *Œuvres complètes*, vol. II, édition d'Henri Coulet, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, p. 81. Ici comme dans les citations suivantes, l'orthographe est modernisée.

invite, à l'initiative de son mari, son ancien amant Saint-Preux⁴ à rejoindre sa famille en leur demeure de Clarens : épurer ses sentiments sans les étouffer, soumettre son âme à la vertu sans renoncer à cultiver des plaisirs et une intimité au sein de cette petite communauté des belles âmes qui soit le gage de son bonheur. L'amour ainsi épuré des anciens amants est supposé survivre sous une forme modifiée, dépouillé de sa composante érotique et passionnelle.

C'est dans la perspective de cette solution de compromis que nous voudrions envisager la fortune du vin dans le roman. On l'y trouve tantôt pur, tantôt coupé d'eau selon une hygiène raisonnée mais aussi et surtout une symbolique stratifiée. Notre hypothèse est que le motif du mélange de l'eau et du vin (et *a contrario* celui du vin pur) se déploie au fil de l'œuvre selon un axe triple – érotique, éthique et poétique – qui s'enracine chez les auteurs antiques que Rousseau affectionne entre tous : Platon et Plutarque.

L'usage du vin apparaît premièrement dans le roman sous la forme de l'abus. Celui qu'en fait, à ses dépens, Saint-Preux, soupissant heureux de Julie, qui n'a alors plus rien à lui refuser, mais dont la pudeur entend être d'autant mieux ménagée. Or, dans une lettre de la première partie (I, 50), la jeune femme se déclare outrée des manières trop lestes et des propos cavaliers que le jeune homme lui aurait tenus au sortir d'un repas trop arrosé :

De pareilles expressions avaient quelquefois frappé mon oreille en passant auprès du port ; mais je ne croyais pas qu'elles pussent jamais sortir de la bouche d'un honnête homme ; je suis très sûre au moins qu'elles n'entrèrent jamais dans le dictionnaire des amants, et j'étais bien éloignée de penser qu'elles pussent être d'usage entre vous et moi. Eh dieux ! quel amour est le vôtre, s'il assaisonne ainsi ses plaisirs⁵ !

4. Nous userons par commodité de ce pseudonyme donné par Claire au personnage qui reste anonyme dans le roman.

5. *Ibid.*, p. 137.

Le désir amoureux du jeune homme s'est exprimé de manière crue et sans filtre, libéré par le vin. L'ébriété rend le débordement excusable aux yeux de Julie, mais elle offre dans le même temps à ses yeux un révélateur inquiétant des mouvements secrets qui animent son amant : « Croirai-je que dans un état où l'on ne déguise rien vous vous montrâtes tel que vous êtes⁶ ? ». Le personnage se trouve démasqué dans la violence d'un désir brut. Or, Saint-Preux réitère et amplifie l'infraction dans la seconde partie du roman. Exilé à Paris, il en découvre les mœurs. Le voilà confessant à sa bonne amie que, s'étant trouvé entraîné dans la compagnie de femmes de petite vertu, enivré à son insu par du vin blanc qu'on avait fait passer pour de l'eau, il s'est réveillé « dans un cabinet reculé, entre les bras d'une de ces créatures », consterné de se découvrir « aussi coupable [qu'il] pouv[ait] l'être⁷... »

Rousseau reprend, pour l'imputer au personnage masculin, le motif de l'héroïne droguée et violée dans une maison close que l'on trouve dans les romans de Charles Johnson et Samuel Richardson⁸. Cette réversion des fonctions ou positions traditionnellement allouées aux deux sexes est fréquente chez lui. À ceci près que le jeune homme ne peut démentir une activité érotique éloignée de la position passive de la fille violée. Le vin se présente donc premièrement dans *La Nouvelle Héloïse* dans sa force subversive, qui semble s'exercer en dépit de la bonne volonté d'un héros soucieux de bien faire, voire le *démentir* :

Que je vais l'abhorrer, cette fatale intempérance qui me paraissait favorable aux épanchements du cœur, et qui put *démentir* si cruellement le mien ! J'en fais par toi l'irrévocable serment, dès aujourd'hui je renonce pour ma vie au vin comme au plus mortel poison ; jamais cette liqueur funeste ne troublera mes sens, jamais elle ne souillera

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 297.

8. Voir Charles Johnson, *Cælia or the Perjured Lover*, London, Printed for J. Watts, 1733 ; Samuel Richardson, *Clarissa Harlowe, or the History of a Young Lady*, 1747-1748 ; et la traduction de l'abbé Prévost, *Lettres anglaises, ou Histoire de Miss Clarisse Harlove*, Londres, Nourse, 1751.

mes lèvres, et son délire insensé ne me rendra plus coupable à mon insu. Si j'enfreins ce vœu solennel, Amour, accable-moi du châtiement dont je serai digne : puisse à l'instant l'image de ma Julie sortir pour jamais de mon cœur, et l'abandonner à l'indifférence et au désespoir⁹ !

Rappelé à l'ordre après sa première incartade (les propos cavaliers), Saint-Preux répond de la manière forte à la semonce de Julie, par une imprécation. Répudiant les égarements sensuels et dionysiaques, il invoque le dieu Amour comme pondérateur et régulateur de son comportement. Or, ce serment, sans être rompu, n'est pas non plus tenu, car Julie intervient pour proscrire cette abstinence comme relevant d'une radicalité dommageable, et ce premièrement à la virilité du jeune homme, sur laquelle la jeune femme s'autorise la raillerie : « Ce n'est pas qu'il n'y ait parmi nos jeunes gens de petits messieurs francisés qui boivent de l'eau par air ; mais tu seras le premier à qui l'amour en aura fait boire¹⁰ ».

Comme l'a signalé Michèle Crogiez¹¹, Rousseau reprend certaines considérations aux « diététiciens » de son temps, notamment Louis Lémery (1702), auteur d'un *Traité des aliments* (1702) republié en 1755, qui engage à approprier à chaque tempérament les aliments qui lui conviennent. Cette thèse à prétention médicale, fondée notamment sur la théorie des humeurs, est reprise par le héros de Rousseau dans une dimension également symbolique :

Le laitage et le sucre sont un des goûts naturels du sexe, et comme le symbole de l'innocence et de la douceur qui font son plus aimable ornement. Les hommes, au contraire, recherchent en général les saveurs fortes et les liqueurs spiritueuses, aliments plus convenables à la vie active et laborieuse que la nature leur demande ; et quand ces divers goûts viennent à s'altérer et *se confondre*, c'est une marque

9. Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 141. Nous soulignons.

10. *Ibid.*, p. 142.

11. Michèle Crogiez, « L'éloge du vin chez Rousseau. Entre franchise et salubrité », art. cité, p. 188-189.

presque infaillible du *mélange désordonné* des sexes. En effet, j'ai remarqué qu'en France, où les femmes vivent sans cesse avec les hommes, elles ont tout à fait perdu le goût du laitage, les hommes beaucoup celui du vin¹².

Le « mélange désordonné » est celui de l'interversion de l'ordre symbolique (et « naturel ») qui porte l'homme vers le vin et la femme vers le lait. Se mettre à l'eau serait pour Saint-Preux la marque d'une confusion identitaire voire d'une castration symbolique. Pour éviter cet inconvénient sans induire son ami à se parjurer, Julie joue le jeu du sacré et s'institue grande prêtresse de son retour au vin, lequel devra premièrement être absorbé *pur* :

Si tu tiens ton engagement, tu t'ôtes un plaisir innocent et risques ta santé en changeant de manière de vivre, si tu l'enfreins, l'amour est doublement offensé et ton honneur même en souffre. J'use donc en cette occasion de mes droits ; et non seulement je te relève d'un vœu nul, comme fait sans mon congé ; mais je te défends même de l'observer au-delà du terme que je vais te prescrire. Mardi nous aurons ici la musique de milord Edouard. À la collation je t'enverrai une coupe à demi pleine d'un nectar *pur* et bienfaisant ; je veux qu'elle soit bue en ma présence et à mon intention, après avoir fait de quelques gouttes une *libation expiatoire aux Grâces*. Ensuite mon pénitent reprendra dans ses repas l'usage sobre du vin *tempéré par le cristal des fontaines* ; et, comme dit ton bon Plutarque, *en calmant les ardeurs de Bacchus par le commerce des nymphes*¹³.

Julie professe un épicurisme raisonné qui réhabilite le plaisir et le préserve en le modérant. Ainsi, après avoir rétabli Saint-Preux dans sa virilité en lui offrant un vin sans mélange, elle l'engage dans un second temps à le consommer coupé.

12. Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 452-453. Nous soulignons.

13. *Ibid.*, p. 143. Nous soulignons.

En insistant sur la mise en scène du rituel, en requalifiant de « nectar pur et bienfaisant » le « mortel poison » que rejetait Saint-Preux, la jeune femme refuse de proclamer l'ivresse plus puissante que la philosophie et Dionysos plus grand qu'Apollon, dieu de l'ordre et de l'harmonie. Elle invoque les Grâces, déesses de la beauté et des plaisirs, lesquelles entrent dans le cortège de l'un et l'autre dieu. Ce faisant, elle détourne quelque peu l'extrait des *Ceuvres morales* de Plutarque (« maître et [...] consolateur¹⁴ » de Rousseau) auquel elle se réfère.

En l'occurrence, Julie s'inspire d'un petit traité traduit par Amyot sous le titre : *Comment il faut que les jeunes gens lisent les poètes, et fassent leur profit des poésies*. L'auteur y met en garde contre les dangers de la poésie (et plus généralement de la fiction), susceptible de troubler l'âme des jeunes lecteurs à la manière d'une drogue. Pour autant, à la différence de Platon, Plutarque ne préconise pas de chasser le poète de la cité :

Lycurgus, le fils du fort Dryas, n'eut pas l'entendement sain ni bon, quand il fit par tout son royaume couper et arracher les vignes, pour autant qu'il voyait que plusieurs se troublaient de vin et s'enivraient : *là où il devait plutôt en approcher les Nymphes, qui sont les eaux des fontaines, et retenir en office un Dieu fol et enragé comme dit Platon, par un autre sage et sobre* : car le mélange de l'eau avec le vin lui ôte la puissance de nuire, et non pas ensemble la force de profiter : aussi ne devons-nous pas arracher ni détruire la poésie, qui est une partie des lettres et des muses¹⁵.

Selon le mythe rapporté par Diomède dans l'*Iliade* (VI, 120-130), Lycurgue (littéralement *celui qui refoule le loup*), roi de Thrace, avait poursuivi Dionysos et ses nourrices, les nymphes, pour les extermi-

14. Lettre de Rousseau à Madame d'Épinay, dans *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, édition critique établie et annotée par R. A. Leigh, Oxford, The Voltaire Foundation, 1965-1998, vol. II, p. 225.

15. « Comment il faut que les jeunes gens lisent les poètes, et fassent leur profit des poésies », dans *Les Œuvres morales et meslées de Plutarque*, traduction de Jacques Amyot, Paris, Antoine Robinot, 1645, vol. I, p. 22. Nous soulignons.

ner. L'anecdote est reprise par Plutarque comme un apologue, où le vin symbolise la délectation poétique, le plaisir enivrant des fictions, et l'eau la raison philosophique qu'il faut y mêler pour en tempérer les effets.

L'écrivain convoque ici une image – celle de la *crasis*, ou mélange de vin et d'eau – familière aux Grecs, amateurs de *symposia*. On sait qu'à l'occasion de ces festins ritualisés, immortalisés par une longue tradition littéraire, le maître du banquet qui coupait le vin décidait de la proportion d'eau (2/3 ou 3/5) versée dans le cratère, ainsi que du nombre de coupes que chaque convive viderait. Le festin commençait par des libations de vin pur faites aux dieux. Le motif de la *crasis* est très présent chez Platon, et pas seulement dans le *Banquet*. Elle représente, dans le *Phèdre*, la vie mixte, mêlée de plaisir et de sagesse, et dans les *Lois*, l'équilibre de l'État garanti par des mariages tempérés et équilibrés, générant l'« heureuse alliance » des semences de l'homme et de la femme. Platon encourage ainsi le jeune homme ardent et impétueux à s'allier par mariage à une personne d'un tempérament contraire, plus modéré :

C'est qu'il n'est pas facile de concevoir que l'État doit être un mélange analogue à celui qui se fait dans le cratère, où les buveurs rempliront leurs coupes : la folie du vin qu'on y a versé bouillonne ; mais quand elle a été corrigée par *la sobriété d'un autre dieu que le sien*, alors grâce à cette *heureuse alliance*, elle donne lieu à un breuvage excellent et bien tempéré. Mais il n'y a personne qui soit capable, pour ainsi dire, de voir à plein comment cela se passe dans le mélange de semences d'où résulte un enfant¹⁶ !

Ce texte, notamment cité par Plutarque et Athénée, et critiqué par l'auteur du *Traité du Sublime*¹⁷, ne pouvait être ignoré de Rousseau, grand lecteur de Platon et notamment des *Lois*¹⁸. Les références aux œuvres de Platon ponctuent son roman, notamment pour parler de

16. Cité dans Pierre Boyancé, « Platon et le vin », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 10, décembre 1951, p. 9. Nous soulignons.

17. Voir *ibid.*

18. M. J. Silverstone a étudié l'exemplaire personnel de Rousseau d'une édition la-

la différence ou de la rencontre des sexes. « Te souviens-tu qu'en lisant ta *République* de Platon, nous avons autrefois disputé sur ce point de la différence morale des sexes¹⁹ ? », demande Julie à Saint-Preux dans une lettre où elle développe ce thème. La représentation de l'amour prend dans le roman des colorations volontiers platoniciennes, non seulement dans le sens d'un idéalisme purificateur, mais aussi pour évoquer l'émoi amoureux dans sa dimension érotique. « La véritable philosophie des Amants est celle de Platon ; durant le charme, il n'en ont jamais d'autre. Un homme ému ne peut quitter ce philosophe », glose l'éditeur-auteur, en note d'une lettre de Julie à son ami²⁰.

L'extrait des *Lois* cité plus haut nous amène à des considérations éclairantes pour la *Nouvelle Héloïse*. D'une part, il nous rappelle que le motif de la *crisis* doit s'entendre dans sa dimension premièrement sexuelle. Dans l'imagination matérielle de Platon exprimée dans le *Timée*, le vin est un suc qui renferme du feu, raison pour laquelle il préconise dans les *Lois* de l'interdire aux jeunes gens de moins de dix-huit ans (« ils ne doivent pas [...] faire couler du feu par-dessus du fer, et [...] ils doivent se tenir en garde contre ces dispositions fougueuses qui caractérisent la jeunesse²¹ »). Or, comme l'écrit Bachelard, « l'imagination matérielle unit l'eau à la terre ; elle unit l'eau à son contraire le feu » :

À ce caractère dualiste du mélange des éléments par l'imagination matérielle, il y a une raison décisive : c'est que ce mélange est toujours un mariage. En effet, dès que deux substances élémentaires s'unissent, dès qu'elles se fondent l'une dans l'autre, elles se sexua-

time des œuvres de Platon aujourd'hui conservé au *British Museum*, en signalant cinq dialogues particulièrement annotés, dont celui des *Lois* (voir « Rousseau's Plato », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, n° 116, 1973, p. 235-249).

19. Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 128.

20. *Ibid.*, p. 223. Cette note, qualifiée par Bernard Guyon d'« équivoque », est à prendre de manière semi-ironique selon le commentateur, qui considère, avec Pierre Burgelin, que la leçon du roman est une « réaction contre le platonisme idéaliste » au nom d'une philosophie de l'incarnation (p. 1465 du vol. II des *Œuvres complètes*).

21. Platon, *Lois*, II, 666a, traduction de Léon Robin, dans *Œuvres complètes*, vol. II, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1950, p. 692.

lisent. Dans l'ordre de l'imagination, être contraire pour deux substances, c'est être de sexes opposés²².

Rousseau n'ignorait pas la pensée de Platon sur ce point, puisqu'il reprend à son compte, dans la *Lettre à d'Alembert* et encore dans *La Nouvelle Héloïse*, la distinction platonicienne des âges de la vie dans la consommation du vin. Car si l'ivresse est interdite au jeune homme déjà trop ardent, selon le législateur, une légère ébriété est recommandée au vieillard, qu'il convient de ragaillardir « de même qu'en plongeant le fer dans le feu on le rend malléable et ainsi plus facile à travailler²³ ». Ainsi fait Julie lorsqu'elle accueille « quelque bon vieillard » : elle « le place à côté d'elle, le sert, le caresse, lui parle avec intérêt ». « Le vieillard enchanté se livre à l'épanchement de son cœur [...]. Le vin bu à la santé d'une jeune dame en réchauffe mieux son sang à demi glacé²⁴ ». Julie ne paraît pas prendre ombrage d'un désir naturellement tempéré par l'âge, mais elle coupe le vin du trop ardent Saint-Preux, en l'éloignant, comme elle coupe son désir propre, au point de se féliciter, dans la continuité des perspectives de régulation des mariages prévues par les *Lois*, d'une alliance avec le froid Wolmar, alliance qu'elle décrète plus heureuse que n'eût été son union avec son jeune amant.

Le motif du vin coupé d'eau dans *La Nouvelle Héloïse* comporte donc, *a minima*, deux dimensions : l'une érotique, touchant à la puissance subversive du désir ; l'autre poétique, interrogeant la place du plaisir de la fiction. Cette seconde dimension correspond à la perspective de Plutarque dans le traité auquel Julie fait allusion. Sa place est loin d'être anecdotique pour celui qui s'est donné pour devise de consacrer sa vie à la vérité (*vitam impendere vero*²⁵) ; pour l'auteur surtout d'une longue *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* destinée

22. Gaston Bachelard, *L'Eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, Corti, 1942, p. III-II2.

23. Platon, *Lois*, II, 666c, *op. cit.*, p. 693.

24. Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 554-555.

25. « *Vitam impendere vero*. Voilà la devise que j'ai choisie et dont je me sens digne », lit-on dans une note de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (*op. cit.*, p. 120). On trouve aussi cette citation de Juvénal en épigraphe des *Lettres écrites de la montagne*.

à avertir le public des dangers de la fiction, notamment amoureuse. Publier un roman d'amour tel que *La Nouvelle Héloïse* était donc *a priori* une hérésie, comme il en convient dans les *Confessions*²⁶. C'est d'ailleurs sous le coup d'une *ivresse* alimentée par ses rêveries érotiques que Jean-Jacques avait entamé la rédaction des lettres des deux amants :

Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne malgré mes cheveux déjà grisonnants [...]. L'ivresse dont je fus saisi, quoique si prompte et si folle, fut si durable et si forte, qu'il n'a pas moins fallu, pour m'en guérir, que la crise imprévue et terrible des malheurs où elle m'a précipité²⁷.

Encore fallait-il donner une caution morale au roman, ce que le romancier fait *a posteriori*, dans une préface dialoguée où il annonce qu'il a « changé de moyen²⁸ » par rapport au temps des premiers discours et de sa *réforme*. Il ne s'agit plus de proposer au public la vérité ou la « raison nue²⁹ », mais, reprenant à son compte la poétique de Lucrèce et du Tasse dans la *Jérusalem délivrée*, d'enduire de miel les bords de la coupe contenant l'amer remède³⁰. Notons à cet égard que l'*utile dulci horacien* est, lui aussi, littéralement, un breuvage mélangé : « *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci, / Lectorem delectando pariterque monendo* » (« Il enlève tous les suffrages, celui

26. « Après les principes sévères que je venais d'établir avec tant de fracas, après les maximes austères que j'avais si fortement prêchées, après tant d'invectives mordantes contre les livres efféminés qui respiraient l'amour et la mollesse, pouvait-on rien imaginer de plus inattendu, de plus choquant que de me voir tout d'un coup m'inscrire de ma propre main parmi les auteurs de ces livres, que j'avais si durement censurés ? » (Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, dans *Œuvres complètes*, vol. I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 434-435).

27. *Ibid.*, p. 427.

28. Seconde *Préface* de *La Nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 17.

29. *Ibid.*

30. « Così all'egro fanciul porgiamo asperse / Di soave licor gl'orli del vaso ; / Succhi amari ingannato in tanto ei beve, / E dall' inganno suo vita riceve ». « C'est le miel dont il faut enduire les bords du vase pour faire prendre une liqueur salubre aux enfants », traduit Rousseau dans la version qu'il proposera ultérieurement du chant I de la *Jérusalem délivrée* (voir le vol. V des *Œuvres complètes*, p. 1277).

qui mêle l'agréable à l'utile, sachant à la fois charmer le lecteur et l'instruire³¹ ». Le poète est invité à *mêler l'agréable à l'utile*, au sens où, selon la formule en usage, on *coupe* le vin d'eau³².

Le motif du vin coupé d'eau comporte donc une symbolique triple, induisant à la fois une érotique (l'eau tempérant le feu du désir), une éthique et une poétique du mélange (le vin pur représentant le plaisir potentiellement subversif de la fiction et l'eau la raison philosophique ou l'utile qu'il doit servir).

Quelles formes ce mélange prend-il dans *La Nouvelle Héloïse* ? Julie, et *a fortiori* Mme de Wolmar n'a de cesse, on l'a dit, de couper le vin trop capiteux et trop fort de son ancien ami. Après son premier débordement, elle réengage Saint-Preux à l'usage du vin coupé d'eau, après lui avoir servi une coupe à demi pleine de vin pur. Personnage apollinien, en même temps qu'elle enivre de son charme, la jeune femme ajoute l'eau lustrale propre à préserver son amant des débordements dionysiaques. Si dans la maison close où il se trouve ensuite pris à Paris, la *crisis* est vaine (car Saint-Preux coupe abondamment son vin d'eau, ou du moins croit le faire), c'est que le jeune homme se laisse séduire par le vin des autres sans s'apercevoir que ce breuvage est trouble : que l'eau prétendue est vin dissimulé, vin *blanc*.

À l'inverse, lors de l'épisode célèbre de la promenade sur le lac (IV, 17), Julie retrouve son rôle de symposiarque. Cette promenade en barque entraîne les anciens amants (en l'absence de Wolmar qui a néanmoins commandité le tête-à-tête) vers les lieux marqués par leurs premières amours. Survient une tempête qui, mettant en péril l'embarcation sur laquelle ils se trouvent, engage les rameurs, épuisés de fatigue et couverts de sueur, à redoubler d'efforts. Julie, dans ce moment, préside à l'événement, et, « mêlant dans un vase du vin avec de l'eau de peur d'ivresse », en offre aux plus épuisés, tandis que son teint s'allume du vif éclat d'un « grand feu³³ ». Le vin que Julie sert,

31. Horace, *Épître aux Pisons*, v. 333-346, traduction de François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1955, p. 219-220.

32. Quant à savoir lequel des deux tempère l'autre, lequel est subordonné à l'autre, cela est indécidable. Selon que *dulci* est un ablatif ou un datif, on peut comprendre *tempérer l'utile par l'agréable* (tour *miscere vinum aqua*), ou *joindre l'utile à l'agréable* (si *dulci* est un datif).

33. Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 516.

ayant opportunément emporté un cratère, du vin et de l'eau sur son embarcation, est déjà son sang, dans cette perspective quasi eucharistique que Rousseau choisit pour décrire la fin de la jeune femme (ici préfigurée par sa noyade, envisagée par Saint-Preux dans le même paragraphe). Mais le don de soi de Julie n'oblitére pas sa séduction – son *feu* –, voire la renforce. Il faut toute l'eau du lac, toutes les larmes versées lors de ce pèlerinage à Meillerie pour rasseoir le désir frustré du jeune homme porté à son paroxysme, et transformé en « accès de fureur³⁴ » et de rage mélancolique.

Les époux Wolmar déploient dans le domaine de Clarens une économie concertée des plaisirs licites. Deux lieux du roman sont emblématiques de cette économie : le salon d'Apollon et la fête des vendanges. Le premier est un lieu retiré dans lequel la compagnie dîne occasionnellement :

Il y a au premier étage une petite salle à manger différente de celle où l'on mange ordinairement, laquelle est au rez-de-chaussée. Cette salle particulière est à l'angle de la maison et éclairée de deux côtés ; elle donne par l'un sur le jardin, au-delà duquel on voit le lac à travers les arbres ; par l'autre on aperçoit ce grand coteau de vignes qui commence d'étaler aux yeux les richesses qu'on y recueillera dans deux mois. Cette pièce est petite : mais ornée de tout ce qui peut la rendre agréable et riante. C'est là que Julie donne ses petits festins à son père, à son mari, à sa cousine, à moi, à elle-même, et quelquefois à ses enfants. Quand elle ordonne d'y mettre le couvert on sait d'avance ce que cela veut dire, et M. de Wolmar l'appelle en riant le salon d'Apollon³⁵.

N'y sont admis que les initiés, car cet espace est sacré, et les cérémonies qui s'y déroulent conservent leur secret hors de la communauté restreinte des belles âmes : « Les simples hôtes n'y sont point admis, jamais on n'y mange quand on a des étrangers ; c'est *l'asile inviolable* de la confiance, de l'amitié, de la liberté. C'est la société

34. *Ibid.*, p. 521.

35. *Ibid.*, p. 543.

des cœurs qui lie en ce lieu celle de la table ; elle est une sorte *d'initiation* à l'intimité³⁶ ». Julie préside ces mystères, placés sous le signe d'Apollon, puisque c'est ainsi que Wolmar a éloquemment baptisé le salon (sans doute en référence amusée au salon de ce nom à Versailles).

Significativement, le salon d'Apollon est placé à l'angle de la maison. Il donne sur deux tableaux : d'un côté, le lac, de l'autre, les vignes. C'est dans ce cadre de compromis (l'eau et le vin) que Saint-Preux goûte ce qu'il nomme un « délicieux *mélange* » « de familiarité, de plaisir, d'union, d'aisance³⁷ ». Voilà le plaisir apprivoisé auquel le jeune homme peut se livrer, de sorte que c'est dans ce salon « qu'à l'instance de Julie » (et sous sa gouverne), il reprend l'usage, abandonné de longtemps, de boire du vin pur à la fin des repas. Sa consommation est possible dans ce lieu régi par la symposiarque Julie, laquelle y sert, aux hommes de sa maison, des vins de sa confection, et qu'elle a elle-même diversement assaisonnés.

Second lieu de plaisir organisé, les vendanges. Ces « saturnales » qui réunissent, tous états confondus, les membres divers de la communauté de Clarens dans un labeur festif sont qualifiées par Saint-Preux de tout à la fois « plus agréables et plus sages que celles des Romains³⁸ ». Pas de subversion carnavalesque dans cet apparent mélange. Ces dionysies lémaniques sont, elles aussi, soumises à un ordre apollinien : sur les coteaux retentissant du chant des vendangeuses se déchire « un voile de brouillard que le soleil élève au matin³⁹ », brume d'eau ensoleillée voilant le sang de la vigne au soir ; « et cette fête », ajoute Saint-Preux, « n'en devient que plus belle à la réflexion, quand on songe qu'elle est *la seule où les hommes aient su joindre l'agréable à l'utile*⁴⁰ ». *Miscere utile dulci*...

Les vendanges sont une fête utile, lieu d'une liberté jugulée :

36. *Ibid.*, p. 544.

37. *Ibid.*

38. *Ibid.*, p. 608.

39. *Ibid.*, p. 604.

40. *Ibid.* Nous soulignons.

Que s'il arrive à quelqu'un de s'oublier, on ne trouble point la fête par des réprimandes, mais il est congédié sans rémission dès le lendemain. Je me prévaux aussi des plaisirs du pays et de la saison. Je reprends la liberté de vivre à la valaisanne, et de boire assez souvent du vin pur : mais je n'en bois point qui n'ait été versé de la main d'une des deux cousines. Elles se chargent de mesurer ma soif à mes forces et de ménager ma raison. Qui sait mieux qu'elles comment il la faut gouverner, et l'art de me l'ôter et de me la rendre⁴¹ ?

Là encore la main des jeunes femmes est l'eau coupant le vin qu'elles versent. Elles sont les nymphes dont la simple présence, en *pharmakon*, philtre et remède, poison et contrepoison, a pour double effet de susciter le désir et de l'interdire.

La contention des anciens amants est ainsi maintenue jusqu'à la fin, la mort de Julie. Et cependant quelque rempart se rompt en ce moment de vérité. L'agonie de la jeune femme ayant tenu toute la maisonnée en haleine, elle ordonne que l'on fasse servir du vin, dont on n'avait pas bu depuis cinq jours. Or, la clef de la cave reste introuvable. Il faut alors enfoncer la porte pour que « désormais tout le monde [ait] du vin à discrétion⁴² ». Une première digue se brise.

La malade en réclame : « elle en demanda une cuillerée avec de l'eau ; le médecin le lui donna dans un verre, et voulut qu'elle le bût pur⁴³ ». Julie alors s'anime, et l'on se prend à espérer qu'elle vive. Cet espoir vain désole l'agonisante, qui glisse à son mari ces mots, qui sont aussi ses derniers : « On m'a fait boire jusqu'à la lie la coupe amère et douce de la sensibilité⁴⁴. » La formulation factitive pose la jeune femme, jusqu'alors présentée comme la *domina* de Clarens, comme la victime d'une volonté qui lui est extérieure. Le cratère se transforme en calice à l'occasion de ce dernier repas qui est aussi une cène, auréolée d'une sacralité ambiguë où se profile le double horizon de la passion consentie du Christ et de la passion subie des amants frustrés.

41. *Ibid.*, p. 609.

42. *Ibid.*, p. 731.

43. *Ibid.*

44. *Ibid.*, p. 733.

Ainsi, le motif du vin dans *La Nouvelle Héloïse* trouve des résonances multiples. Érotique : il dessine la tension entre idéalisme et incarnation dans ce roman où un platonisme réapproprié voisine avec un sensualisme épicurien partiellement fidèle à l'esprit du temps. Éthique : la composante subversive du roman qui consiste, aux yeux de son auteur, en la mise en scène de l'amour-passion n'est que partiellement compensée par le discours ouvertement prédicatif et pédagogique des personnages, l'instruction morale *redressant*, selon le mot de Gustave Lanson, le « rêve de volupté ». Poétique : le mélange de l'utile et de l'agréable également représenté par le motif du vin coupé est à la fois l'objectif déclaré du roman (dans la préface dialoguée) et un alliage dont Rousseau avait travaillé à montrer (dans la *Lettre à d'Alembert* notamment) qu'il relevait de la gageure⁴⁵. Autant de tensions qui contribuent à la fascinante complexité de *La Nouvelle Héloïse*.

Christine Hammann
Université de Haute-Alsace

45. Voir à ce sujet Christine Hammann, *Déplaire à son public : le cas Rousseau*, Paris, Classiques Garnier, 2011.